

MESSAGE AUX ÉLUS DU LOIRET ET AUX ASSOCIATIONS

Une nouvelle fois nous sommes heureux de pouvoir vous accompagner dans vos projets comme nous le faisons depuis des années.

Vous n'ignorez pas que le Président de la République après avoir annoncé à Tulle en janvier dernier qu'il **sanctuarisait les Conseils généraux**, a pris le 6 mai 2014 un virage à 180° en annonçant que les Conseils généraux avaient « vécu ».

J'ai toujours été favorable à une réelle **clarification** et à une **évolution des missions** confiées aux collectivités locales, pour une **meilleure proximité** et une **plus grande efficacité**.

Mais la réforme ne doit pas se résumer à des calculs politiques et faire l'économie d'un débat de fond. Sans véritable réflexion sur les compétences et les ressources des collectivités, quelle réponse sera apportée à vos attentes et à votre quotidien ?

En un mois la disparition des Conseils généraux a été annoncée à de multiples échéances par le Premier Ministre. Une première fois à l'échéance 2021, puis à celle de 2015 en passant par 2016 et 2017. Le dernier revirement prévoyait des élections en décembre 2015 pour une suppression en 2020. En dernière heure, il semblerait que les départements dits « ruraux » seraient présentés.

Était-il nécessaire de faire voter il y a quelques mois, une carte surprenante redécoupant tous les cantons et un « binôme » unique au monde. Le Gouvernement nous expliquait en 2013 que l'avenir de nos territoires passait par cette réforme majeure déjà très dépassée avant d'être appliquée.

Quelle légèreté, quelle attitude brouillonne, quel amateurisme, quelle ignorance de la réalité, quel dédain pour les citoyens, les élus, les collectivités et les associations. **Fallait-il agir ainsi dans l'improvisation et la précipitation ?**

Dans ces conditions, nous sommes aujourd'hui dans l'impossibilité de prévoir au-delà de 2014 pour nous engager dans vos projets futurs.

Par sécurité nous vous invitons à être prudents dans l'établissement de vos prochains budgets au niveau des aides que vous pourriez attendre du Conseil général et peut être d'autres partenaires.

Si le Gouvernement s'entête dans son projet et n'écoute pas le Parlement et les élus, **nous ne pouvons garantir que les financements seront là à partir de 2015.**

La répartition des compétences entre collectivités sera complexe avec la création certaine de nouvelles structures intermédiaires et des coûts induits significatifs. Les financements ne pourront suivre. L'Etat mettra à profit ce flou pour conserver une partie de nos ressources pour combler ses déficits propres.

En 2014, il a déjà pénalisé de 40 millions le Loiret et il n'a pas l'intention de s'arrêter là.

Souhaitons que nos gouvernants réfléchissent un peu avant de briser l'élan des territoires, avant de passer par perte les 2 600 agents du Conseil général et les 41 Conseillers généraux et tous les efforts produits depuis des décennies pour faire du Loiret un département fort, équilibré et reconnu.

Aussi longtemps que le Conseil général ou départemental existera nous resterons à vos côtés pour défendre tous nos territoires.

La réforme à ce jour propose de :

- réduire le nombre de régions à 13.

La région Centre, dans une vaste improvisation, se retrouve seule après avoir été mariée de manière éphémère avec l'Auvergne puis avec le Limousin et Poitou-Charentes et les Pays de la Loire,

- refondre les intercommunalités. Ainsi avant fin 2016 l'ensemble de nos intercommunalités tout juste installées vont devoir revoir leur périmètre et leurs compétences,
- réélire les Conseils départementaux pour les faire supprimer en 2020 par un autre Gouvernement.

**Je dis
OUI à la clarification
OUI à l'évolution
NON à une réforme bâclée**



Eric Doligé
Sénateur
Président du Conseil général du Loiret